# L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & CO.
NO. 81, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année; des piastres pour la feuille destinée pour la campagne et jusqu'à trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne voudra pas faire payer à son domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera décontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront changer leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque longueur pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes faisant magasin de détail, 50% les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $30; les agens pour ventes, banqueroutes et biens vacans à vendre, ou des maisons de commerce faisant la commission, $40. Ces abonnemens se paient d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux annonces est limité à un carré chaque fois, et trois fois par semaine.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles pour attirer l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfices &c. &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles prennent $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES en articles d'une nature personnelle, lorsqu'elle pourront être admis, payeront le double du prix des annonces, ou seront payées en avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves marrons, animaux égarés ou égarés, &c., lui seront payées au comptant, séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne passeront pas la durée de l'insertion, seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs payeront $250.

LES ANNONCES de concitoyens à des emplois publics et toutes annonces d'une nature publique, payeront double du prix ordinaire.


POUR NEW-YORK.—Directement—Jeudi le 23 juin, à 8 heures 3/4 du matin, le magnifique packet NATCHEZ, à bassé pression, capt. Swiler, partira pour cette ou comme ci-dessus, et fera la traversée en 8 jours. Ce dernier ne prend dans aucun port. Ce magnifique packet a jusqu'à ce jour 800 tonneaux, il est âgé de 2 ans, double et chaudière en cuivre et construit d'après un plan très modifié. Pour le reste, ce dernier vaut des plus neufs, des mieux construits, des plus agréables pour les passagers et qui reunit le plus de commodités de tous ceux qui ont jusqu'à présent été construits avec E. Lisle. La capitaine Swiler est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'en parler. Les passagers qui iront par ce steamer arriveront avant la malle et qui désireront retenir leurs passages, ou retenir des cabines sont priés de le faire à l'office des bureaux gérés en un plan de la chambre peut examiner.
4 juin. KOHN, BLANCHARD & Co. 3, rue du Camp.

PAQUEBOTS RÉGULIERS ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET LE BAYOU LAFOURCHE.

Le steamboat PAUL JONES, capitaine Thomson, fera à partir de cette date, des voyages réguliers entre les ports ci-dessus mentionnés, partant de la Nouvelle-Orléans, tous les mardis à 8 heures du matin, et de Donaldsonville, tous les samedis à 8 heures du matin.

Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
30 n—1m. HENRY TETE, 13, rue Conti.

LIGNE DE BATEAUX A VAPEUR ENTRE LA ORLEANS ET LE BAYOU LAFOURCHE.

Cette ligne se composera des trois bateaux suivans:

Le bateau à vapeur PAUL JONES, capt. Thomson.

Le bateau à vapeur TEMPLE, capt. Wendover.

A GALLATIN, W McClintock.

Les bateaux ci-dessus mentionnés sont en très bon état et commandés par des officiers capables et attentifs. Ils tiendront pendant la saison des eaux basses, à partir de ce jour, une ligne régulière et la plus grande attention sera apportée au transport des Herbes hautes.

Ils n'auront point de jours réguliers pour leur départ et pour leur voyage avec nous en écrivant pour avoir, fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à HENRY TETE,
13, rue Conti.

N. B. Ces bateaux ne sont pas responsables des dettes contractées par leurs officiers à moins qu'elles ne soient autorisées par un ordre du capitaine ou de consignataire. 14f-v

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.

*Arrangement pour Pâques.*

A PARTIR de dimanche 3 courant, la Locomotive partira pendant l'été du départ, à la rue des Bons Enfans pour aller à Versailles, ou plus loin selon les progrès du chemin, aux heures suivantes:

DANS LA SEMAINE.

| Départ. | Retour. |
|---|---|
| A 7 heures A. M. | A 8 heures A. M. |
| 6 " P. M. | 6 1/2 " P. M. |

LES DIMANCHES.

| Départ. | Retour. |
|---|---|
| A 7 heures A. M. | A 8 heures A. M. |
| 10 " " | 11 " " |
| 3 " P. M. | 4 " P. M. |
| 6 " " | 6 1/2 " " |

Nouvelle Orléans, ce 1er. Mai 1840.

Par ordre de la Direction,
1er mai—3m WILLIAM FURST, Secrétaire.

A LOUER prochainement, une maison haute, sur l'Esplanade, entre les rues Dauphine et Bourbon. S'adresser à Mr. BRUGIER, 9, rue St. Louis.

A LOUER—Une maison à étages, située à cet Entrepôt de rues Magasins et Barthélemy.

Pour la maison en bon état, s'adresser à Mr. Henry Tete, 13, rue Conti. 3 juin

A LOUER pour le 1er Juin, la petite maison No 10, rue des Grands-Hommes. S'adresser à
29 mai R. BRUGIER, 9, rue St. Louis.

A LOUER prochainement, la maison neuve à étages, située rue Bourgogne, entre Bienville et Dauphine. S'adresser à
29 mai R. BRUGIER, 9, rue St. Louis.

A LOUER.—Une maison située rue St. Philippe, entre Royale et Bourbon, en face de la Salle Washington. Pour les conditions, s'adresser rue Chartres, No 123. 29 mai—tf

A LOUER—Le haut d'une maison située rue de Chartres, No. 123, une maison, rue de la Victoire, entre celle St. Ferdinand et du Port.

Quatre maisons rue Claiborne, entre Ste. Anne et Dumaine. S'adresser rue de Chartres No. 123. 28 mai

MAISONS A LOUER—Une maison à étage, située rue Moreau, entre les rues du Port et Saint Ferdinand.

Plusieurs maisons, rue Claiborne entre Ste. Anne et Dumaine. 16 avril

A LOUER—La belle maison avec mansardes au coin des rues Toulouse et Bons Enfans, à Gentilly, composée de 7 chambres, cuisine et hydrant dans la cour. S'adresser à la pharmacie de H. CURTIUS. 17 avril—

LES soussignés ont l'honneur de prévenir leurs amis et le public qu'ils ont commencé leur entreprise pour la construction de toitures, et qu'ils sont prêts à recevoir tous les ordres qui pourront leur être donnés pour couvrir les toits d'ardoises, de cuivre, de plaques de plomb, de terblanc ou de zinc—Ils ont également en main un assortiment des articles ci-dessus, qu'ils offrent à vendre en quantités au gré des acheteurs, aux prix des ventes en gros.

Toutes espèces de toitures seront faites et posées dans la plus bref délai par
8 mai VALLA & MONTOURCHE.
130, rue des Remparts.

EN débarquement du navire l'Andel, du Hâvre, et à vendre par Mme. Baffet, rue Royale, entre Toulouse et St. Louis. No. 127, savoir:

Fromage tête de mort; do. Gruyère; do. Neufchâtel; saucissons de Lyon; anchois à l'huile; olives farcies; fruits confits; pâtes de fruits; marmelade d'abricots; gelée de coings; gelée de pommes; cerises; nonpareil blanc; pralines; chocolat à la vanille, sardines au beurre; sardines à l'huile; pâtes truffées; pâtes de foie gras au truffes; moutarde de Maître; petits pois; cornichons à l'huile; macaroni d'Italie; pâtes digestives et somaux; nouilles, &c. &c. 30 av

AVIS AUX GLACIERS.

LES soussignés ont en magasin, d'importation récente, et offrent à bas prix: 15 caisses sucre de Havane frais, chaque caisse ass. comme suit: 12 bouteilles suc de groseilles; 4 do. fraises; 4 do. framboises; 3 do. cerises. BLANCHARD, EIMER & Co.
29 mai—tf 36, rue Bienville.

FILS à Coudre d'Italie—Noir et bleu-noir, d'une manufacture en réputation, à vendre en gros, par
BOURRY D'ETERNOIS,
29 mai 30, rue de Chartres.

TOILES ET CORDE D'EMBALLAGE—250 pièces du Monmouthy, de 44 pouces, et 400 rouleaux de cordes de petite dimension, à vendre par
15 juin BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

WHISKEY—100 barils whiskey rectifié de Cincinnati reçus récemment et à vendre par
MAHARD & BROTHER,
15 juin 39, Nouvelle Levée.

FRUITS dans leur jus, viande et gibiers conservés, des meilleures fabriques de Nantes, Paris et Bordeaux, à vendre à des prix très modérés, en détail, par
LOREILHE & VALETON,
15 juin Rue Royale et Dauphine.

CHAUX—1000 barriques chaux fraîche de Thomaston, en débarquement de brick Vaisseau, à vendre par
G. BEDGORD & BECK,
13 juin 24, rue de la Douane.

A VENDRE chez les soussignés:—
Vins de Bordeaux en barriques.
Do do en caisse (rouge) des marques château Lafite, château Margaux, château Larose, St Julien, St Estèphe.
Vin blanc en caisse, Sauterne, Grâve, Barsac.
26 mai LOREILHÉ & VALETON, 35, Royale.

JAMBONS DE WETSPHALIE—500 jambons de Westphalie en débarquement du navire Johan Georg, de Brême, et à vendre par
SCHMIDT & Co.
6 juin 88, rue Bienville.

BRETAGNES, toile à chemises blanche et grise, toile à draps, demi-ancre, demi-ancre, gallons en 8/1, listados, ...ns en 8/1, bleus. A vendre par CLASON & VLES,
2 juin 44, rue de Chartres, au premier.

VELOUR en couleurs assorties; mouchoirs madras, ...reau, mousseline, calico et mousseline blanche, mouchoirs, à vendre par CLASON & VLES,
3 juin 44, rue de Chartres, au premier.

GENIEVRE de Hollande—8 pipes genièvre en débarquement du navire Louisa, venant de Hamburg, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
19 avril 88, rue St. Louis.

A VENDRE,—800 Pièces pantalons de cotonnade.
300 Lavites et habits de guingham.
200 Chemises de toile blanche.
207 Blouses de toile grise.
Faire et à vendre par D. ISRANG & Co.,
29 mai 36, Vieille Levée.

VIN de Champagne—30 paniers de qualité excellente, à vendre par F. A. GIRAUD,
13 juin —12, rue Tchoupitoulas.

VINS de Marseille.—300 barriques Bergasse et Grousset; 200 caisses vin ordinaire, à vendre par
13 juin. AUGUSTE MOLIER, 88, rue St. Louis.

PORC—800 barils Mess; 70 barils prime, 60 boucaus sans tendre, et épaules Mangeotiers, et à vendre par
19 juin WM. C. TOMPKINS & Co., 66 rue du Camp.

WHISKEY—100 barils whiskey rectifié, récemment reçus et à vendre par MAHARD & BROTHERS,
29 mai 39, Nouvelle Levée.

LARD—120 boucaus jambons, côtes de Cincinnati, plats côtés, épaules, à vendre par MAHARD & BROTHERS,
19 juin 39, Nouvelle Levée.

LANGUE fumée et beurf—100 douzaines de langues, 1000 livres de beurf, à vendre par MAHARD & BROTHERS,
19 mai 39, Nouvelle Levée.

PORC—400 barils porc cincinnati, mess ou prime, à vendre par MAHARD & BROTHERS,
19 mai 39, Nouvelle Levée.

BLE ET FOIN—1000 boucaus blé et 50 de foin, en débarquement de chaloupe, à vendre par LAYET & AMELUNG, 17, Commerce.

PLAUX DE LOUTRE et de Chevreuil—Vendu, nouvelle ...ue et à vendre par J. A. MERRITT, 48, rue du Camp.

Un ... de 145 à 150 ton, bien conditionné, très propre ... Pour ... chez les soussignés LOREILHE & VALETON,
... Rue Royale et Dauphine.

... CONSIGNATION. ... Les soussignés ... Vieille Levée.

POUR NEW-YORK.

POUR NEW YORK.—Le bon brick ATLAS, capitaine Anderson, peut prendre quelques tonneaux de plomb et une partie de fret. S'adresser à
6 juin GEO. GREEN & BRO., 98, Camp.

POUR NEW-YORK.—Le brick du rollier GEORGE, capt. Daniel Pepper, ayant les trois quarts de son cargaison engagée peut prendre 50 boucauts de sucre sous le pont et 200 barils devant. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK,
5 juin 24, rue de la Douane.

POUR NEW-YORK.—Le brick FRANCIS F. BECK, capt. Blackpole, peut prendre encore 50 tonneaux et accommoder quelques passagers. S'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.
30 mai O. BEDFORD & BECK, 24 Douane.

POUR NEW-YORK.—Le brick UNCLE SAM, capt. Atwood, peut prendre encore l'encombrement de 100 boucauts de sucre à fret, si on s'adresse immédiatement à S. & J. P. WHITNEY,
29 mai 78, rue du Camp.

POUR BALTIMORE—La goélette ECHO, capitaine Fales, ayant une grande partie de sa cargaison engagée peut prendre encore 50 tonneaux de fret pesant sous le pont et 100 barils sur le pont. S'adresser à G. BEDFORD & BECK,
5 juin 24, rue de la Douane.

POUR CHARLESTON.

La goélette neuve ST. DENYS, capt. Post, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée peut tirer pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, même wharf, pour ou tier, ou à STETSON & AVERY, 86, Gravier.
26 mai

PORTS D'EUROPE.

POUR LE HAVRE.—Le trois mâts PELERIN, capt. Besson, partira pour le port ci-dessus. Pour passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 78, rue du Camp.
7 mai

POUR LIVERPOOL—Le trois-mâts MARY & SUSAN, capitaine Noel, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour passage seulement, pouvant prendre au moins dix ou douze passagers, s'adresser à bord, en face du chemin de fer ou à KOHN, DARON & CO.,
22 mai 98, rue Bienville.

POUR LIVERPOOL.

Le beau navire de 1ère classe SHEFFIELD, capt. Porter, partira immédiatement. Pour fret de 300 balles coton en passage s'adresser à BUTLIN GALLY & Co. rue Toulouse.

POUR LIVERPOOL.

Le trois mâts neuf SOBIESKI, capt. C. Emerson, partira sous peu. Il a 800 balles de coton en passage, pouvant prendre 15 passagers. S'adresser à bord, en face de la rue St. Joseph ou à S. & J. P. WHITNEY, 74, Camp.

POUR LIVERPOOL—Le trois mâts TIGRE, capt. Balber. Pour fret sur le pont ou passage s'adresser à S & J P WHITNEY,
6 mai 74, Camp.

POUR LIVERPOOL.—Le trois mâts CHAPMAN capt Ricerdson, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à S & J P WHITNEY,
6 mai 72 Camp.

POUR LIVERPOOL—Le trois mâts KENSINGTON, capitaine Atkins, partira pour le port ci-dessus. Pour passage, s'adresser à
1er mai S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR LIVERPOOL.—Le trois mâts PARAGON, capitaine Clifton, partira pour le port ci-dessus. Pour passage, s'adresser à
1er mai S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR GLASGOW—La barque anglaise BROUM, capitaine Hall, peut prendre 1000 sacs de blé. S'adresser immédiatement à
2 mai W. G. HEWES & CO, rue Natchez.

PORTS DES ANTILLES.

POUR LA HAVANE—La goélette LAFWING, capitaine Smith, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
15 mai R. GRONING & Co.

A VENDRE OU A FRETER

A FRETER—La goélette AUGUSTUS, capitaine Lord, pour une cargaison pour Philadelphie ou New York. S'adresser à LAFFITE & ALBERT,
30 mai 26, St. Louis.

A VENDRE—Le brick Dannois, ADELA, de port de 12 à 1300 barils, ayant été entièrement reparé et étant prêt à recevoir son chargement. S'adresser à (le mai) JOHN CROSBY, 30, Camp.

A VENDRE.—La bonne goélette JASPER, capitaine Hafralin, port de 92 tonneaux, et construite de...ruptibles. Elle a un beau pont et peut porter une forte charge. Pour les conditions, s'adresser à
25 av S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp.

WHISKEY—400 barils Whiskey commun, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.,
16 juin 36, rue Poydras.

LARD—120 boucauts plats-côtés, épaules et côte de cochon à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.,
16 juin 36, rue Poydras.

BLE—1000 boisseaux de blé en parfait état, à bord de ...ch, à vendre par LAYET & AMELUNG, 17, rue du Commerce.

SAIN DOUX—600 barillets et 60 barils sain-doux en ...ment, à vendre par LAYET & AMELUNG, 17, rue du Commerce.

PORC—300 barils clair, mess, M. O. et prime, à vendre par LAYET & AMELUNG,
16 juin 17, rue du Commerce.

BOEUF—50 barils bœuf prime à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.,
16 juin 36, rue Poydras.

PORC—300 barils mess, 100 barils prime et 150 barils porc pour les habitations, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

CAFE DE RIO—600 sacs café Rio vert prime en débarquement et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

TOILES et Cordes d'Emballage—500 pièces toile de Kentucky, 300 rouleaux de cordes en magasin et à vendre par LAYET & AMELUNG,
16 juin 17, rue du Commerce.

JAMBONS Enveloppés.—1000 jambons enveloppés de qualité supérieure et de petites dimensions, à vendre par
16 juin LAYET & AMELUNG, 17, rue du Commerce.

BLE—1000 boisseaux de blé en parfait état, à bord de ...ch, à vendre par LAYET & AMELUNG, 17, rue du Commerce.

SAIN DOUX—600 barillets et 60 barils sain-doux en ...ment, à vendre par LAYET & AMELUNG, 17, rue du Commerce.

PORC—300 barils clair, mess, M. O. et prime, à vendre par LAYET & AMELUNG,
16 juin 17, rue du Commerce.

BOEUF—50 barils bœuf prime à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.,
16 juin 36, rue Poydras.

PORC—300 barils mess, 100 barils prime et 150 barils porc pour les habitations, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

CAFE DE RIO—600 sacs café Rio vert prime en débarquement et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

TOILES et Cordes d'Emballage—500 pièces toile de Kentucky, 300 rouleaux de cordes en magasin et à vendre par LAYET & AMELUNG,
16 juin 17, rue du Commerce.

JAMBONS Enveloppés.—1000 jambons enveloppés de qualité supérieure et de petites dimensions, à vendre par
16 juin LAYET & AMELUNG, 17, rue du Commerce.

PORC—300 barils clair, mess, M. O. et prime, à vendre par LAYET & AMELUNG,
16 juin 17, rue du Commerce.

BOEUF—50 barils bœuf prime à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.,
16 juin 36, rue Poydras.

PORC—300 barils mess, 100 barils prime et 150 barils porc pour les habitations, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

CAFE DE RIO—600 sacs café Rio vert prime en débarquement et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

BRAI—60 caisses brai allemand en débarquement et à vendre par O. H. MIESEGAES, 46, Bienville—16 j

TOILE D'ECOSSE—100 pièces en magasin et à vendre par O. H. MIESEGAES—46, Bienville—16 juin.

HESSIANS en magasin et à vendre par O. H. MIESEGAES—46, Bienville.

TOILE A DRAPS—50 belles toile écrue qui, à vendre par 16 juin WIGGINS & DAVENPORT.

CAFE de la Havane—500 barils prime, à vendre par 16 juin BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

PORC—600 barils Mess M. O. à vendre par 16 juin ADAMS, HARTWELL & Co., 36, Poydras.

LARD, Jambon épaulé, plats-côtés, à vendre par 16 ja. BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

TABAC coupé fin à vendre par 16 juin J. M. CABALLERO, 92, Vieille-Levée.

ESPECES, à vendre par R A LEFEVRE & Co,
19 juin—2 19, Toulouse.

MELASSE—100 barils en bon état, à vendre par 15 juin JAMES D. DENEGRE, 16, Douane.

SIROP de Limon—100 caisses d'Andewonda à vendre par 15 juin DAVIS & HOBART, 18, Douane.

SACS de Pitre—40 balles de toutes dimensions, à vendre par DAVIS & HOBART, 18, Douane. 16 juin

ESPECES à vendre par J. M. CABALLERO, 92, Vieille-Levée.
15 juin

SAUMONS—50 barils No. 1, en magasin et à vendre par 16 juin D. VANCOURT, 4, Front Levée.

RAISIN—50 caisses MR, en magasin et à vendre par 13 juin D. VANCOURT, 4, Front Levée.

EAU-DE-VIE du pays—10 barils en magasin et à vendre par D. VANCOURT.

BOEUF—25 barils excellens bœuf salé, à vendre par 13 juin D. VANCOURT, 4, Front-Levée.

SEL—1,000 sacs Sel, à vendre par 12 juin. S. & J. P. WHITNEY, 78, Camp.

CAFE— 200 sacs de la Havane, à vendre par 9 juin R. GRONING & Co.

VIN de Sherry en quart de barriques, à vendre par 13 juin VAN WYCK & Co, 36, Camp.

CIGARES Principe—Quelques caisses, à vendre par 13 juin VAN WYCK & Co, 36, Camp.

PLOMB de chasse de toute sorte, à vendre par 13 juin VAN WYCK & Co, 35, Camp.

VIN de Madère en pipes, à vendre par 13 juin VAN WYCK & Co, 36, Camp.

LISTADOS tout fil, à vendre par 13 juin. CLASON & VLES, 44, rue de Chartres

BAS et demi-bas en coton, et do. do. en soie noire et pace 20 mai BUTLIN GALLY & Co. rue Toulouse.

POUR LIVERPOOL.

Le trois mâts neuf BOBIESKI, capt. C. Emerson, partira sous peu. Il a 800 balles de coton en passage, pouvant prendre 15 passagers. S'adresser à bord, en face de la rue St. Joseph ou à S. & J. P. WHITNEY, 74, Camp.

POUR LIVERPOOL—Le trois mâts TIGRE, capt. Balber. Pour fret sur le pont ou passage s'adresser à S & J P WHITNEY,
6 mai 73, Camp.

POUR LIVERPOOL.—Le trois mâts CHAPMAN capt Ricerdson, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à S & J P WHITNEY,
6 mai 72 Camp.

POUR LIVERPOOL—Le trois mâts KENSINGTON, capitaine Atkins, partira pour le port ci-dessus. Pour passage, s'adresser à
1er mai S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR LIVERPOOL.—Le trois mâts PARAGON, capitaine Clifton, partira pour le port ci-dessus. Pour passage, s'adresser à
1er mai S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR GLASGOW—La barque anglaise BROUM, capitaine Hall, peut prendre 1000 sacs de blé. S'adresser immédiatement à
2 mai W. G. HEWES & CO, rue Natchez.

PAR LE REGISTER.

SUCCESSION de feu Pierre Guérin.—Vente par le Régistre des Testaments.—Mardi, quatorze Juillet 1840 à une heure de l'après-midi, en vertu d'un ordre de vente, rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 9 juin 1840, il sera offert en vente publique, à l'encan, à la Salle des Bains, dans la Bourse de la Cité rue St.-Louis, entre les rues Royale et Chartres, pour compte de la succession de feu Pierre Guérin, les esclaves nommés 1o. JOHN MINTURN, nègre âgé d'environ cinquante ans, maladif. 2o. ABIGAIL, négresse âgée d'environ soixante dix ans.

*Conditions.—Six mois de crédit en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.*

W. F. C. DUPLESSIS, Régistre des Testamens.

N. B.—*Les actes de vente seront passés pardevant Jules Mossy, not. pub., aux frais des acquéreurs.* 19 juin

SUCCESSION de Pierre Marly h. c. l. et Eléonore Joseph Villars f. c. l.—Samedi dix-huit juillet mil huit cent quarante, à un heure P. M.—En vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane en date du trente et un janvier mil huit cent quarante, il sera vendu à la Salle des Bains, située rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, la propriété foncière et l'esclave ci-après décrits, appartenant aux successions de Pierre Marly h. c. l. et d'Eléonore Joseph Villars f. c. l. sa femme, tous deux décédés.

Un lot de terre situé à l'encoignure des rues Lapeyrouse et Roman, désigné par le numéro deux cent dix huit, au plan dressé le vingt huit avril mil huit cent trente trois en date du trente et un janvier mil huit cent quarante, lequel sera vendu à la Salle des Bains, située rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, la propriété foncière et l'esclave ci-après décrits, appartenant aux successions de Pierre Marly h. c. l. et d'Eléonore Joseph Villars f. c. l. sa femme, tous deux décédés.

Un lot de terre situé à l'encoignure des rues Lapeyrouse et Roman, désigné par le numéro deux cent dix huit, au plan dressé le vingt huit avril mil huit cent trente trois en date du trente et un janvier mil huit cent quarante, et un esclave de la dite Compagnie et ont droit au nombre d'actions qui est ci-dessous désigné à côté de leurs noms respectifs, savoir:

Joseph N. Batson, treize actions; James Groves, deux actions; William Andrews, trois actions; Charles Thompson, deux do; Samuel P. Scott, trois do; Joseph Rogers, deux do; Henry J. Whitney, trois do; James Morgan, deux do; Hartwell Walker, deux do; Joshua H. Ridéé, trois do; James G. Malcolm, deux do; John Swooten, trois do.

Que la dite société entrera en opération le neuf mai mil huit cent quarante, et expirera le neuf mai mil huit cent quarante quatre. Que trois directeurs peu parmi les actionnaires seront nommés pour diriger les affaires de la dite compagnie.

Que les dits directeurs éliront parmi eux un président, qui remplira *ex officio* les fonctions de secrétaire et de trésorier; et il sera de son devoir de faire exécuter les ordres du bureau des directeurs; de recevoir des personnes nommées à cet effet ou autres toutes sommes dues à la compagnie, de garder et de payer ces mêmes sommes ou d'autres, ainsi qu'il peut en être requis de temps en temps par le dit bureau; de signer tous billets ou obligations, d'accepter au nom de la dite compagnie tous actes de vente, hypothèques, transferts et autres quand il sera autorisé à le faire par le bureau des directeurs.

Il tiendra également un livre de la compagnie d'une manière régulière, correcte et claire, et donnera caution à la satisfaction du bureau des directeurs pour la somme de trois mille piastres, pour la fidélité de l'exécution de ses devoirs et comme sûreté des dépôts qui lui seront confiés et recevra pour ses services telle rémunération qui pourra être ultérieurement déterminée par le bureau des Directeurs. Et le dit président fournira chaque mois au bureau des directeurs un état des affaires de la Compagnie contenant le détail des recettes et des dépenses.

Que le terme de service des directeurs sera de quatre mois de calendrier.

Que l'exploitation de la société, les affaires de la compagnie seront closes et liquidées par trois commissaires pris parmi les actionnaires et qui seront nommés par eux, lorsque de l'après-midi, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 25 mai 1840, rendu sur une commission lancée par l'honorable juge du sixième district, agissant comme juge de la Cour des Preuves dans et pour la paroisse de St. Martin.—Il sera vendu à la Salle des Bains, située dans la partie de la Bourse de la Cité, faisant face à la rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la succession de feu Perjus Fuselier, sa part indivise dans les propriétés et bâtisses suivantes; et au même endroit et à la même heure, il sera aussi offert en vente la part indivise des co-propriétaires:

Une terrasse, formant l'îlet compris entre les rues St. Claude, Tremé, Ste. Anne et Orléans, au faubourg Tremé de cette ville, *conformément au plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la seconde Municipalité, le 21 décembre 1838*, lesquels terrains ont au pied ajoutés conformément au dit plan, les dimensions suivantes, savoir:

Le lot No. un forme l'encoignure des rues Ste. Anne et St. Claude, et mesure vingt sept pieds onze pouces et quatre lignes de face à la dite rue St Claude, sur cent pieds de profondeur de face à la dite rue Ste. Anne, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent; ledit lot attenant d'un côté au lot No. deux, qui, le fond par une allée ou passage de quatre pieds huit pouces de large, qui sont le susdit îlet dans sa largeur et ouvrant sur les rues Ste Anne et Orléans, à l'usage commun du dit lot No. un, ainsi que des lots Nos. deux, trois, quatre, cinq et six.

Le lot No. deux, attenant d'un côté au dit lot No. un et de l'autre côté au No. trois, et borné dans le fond par l'allée commune, mesurant vingt sept pieds de face à la rue St. Claude, *sur cent pieds de profondeur* entre lignes parallèles; ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Le lot No. trois attenant d'un côté au lot No. deux et de l'autre côté au No. quatre, et borné dans le fond *par la susdite allée*, mesure vingt-sept pieds de face à la rue St. Claude, et vingt-sept pieds quatre pouces, dans lignes sur la ligne du fond, sur cent pieds de profondeur.

Le lot No. quatre attenant au No. trois, mesure vingt-sept pieds de face à la rue St. Claude, sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles; ledit lot est borné *dans le fond par l'allée en commun.*

Le lot No. cinq attenant au No. quatre, forme l'encoignure des rues St. Claude et Orléans, et mesure vingt-sept pieds onze pouces quatre lignes de face à la dite rue St. Claude, sur cent pieds de profondeur et *face à la rue d'Orléans, entre lignes parallèles*, ensemble les bâtisses et améliorations qu'y trouvent, le tout tel que le dit lot appartient à la succession de Louis Henry Newton *décédé*, Joseph Pilié, voyer, et annexé à un acte en l'étude de *Félix de Armas*, notaire, en date du 16 août 1829.

Ensemble la cuisine en briques, de quatre appartements, qui s'y trouve.

Conditions—Pour l'esclave, un tiers comptant et le reste de six et douze mois de crédit, en billet avec endossement et hypothèque, et pour le susdit terrain d'encoignure, un quart comptant, et le reste à six, douze et dix-huit mois en billets avec endossement à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

W. F. C. DUPLESSIS,
Register des Testamens.

N. B.—Les actes de vente aux frais des acquéreurs. 27 mai—

SUCCESSION de feu Claude Jousset Laloire—Vente par le Register des Testaments—Le mardi, vingt-trois juin 1840, à une heure de l'après-midi, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, *en date du 21 mai 1840*, il sera offert en vente publique à l'encan, à la Salle des Bains, située dans la partie de la Bourse de la Cité, faisant face à la rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la susdite succession, l'esclave et la propriété foncière ci-après décrites, savoir:

ESCLAVE.

Une négresse américaine nommée Marie ou Mary, âgée d'environ vingt-huit ans, sujette à évanouissement.

PROPRIETE FONCIERE.

Une portion de terrain située au faubourg Tremé, formant encoignure aux rues Robertson et Ste. Anne, ayant ladite portion de terrain, mesure française, trente neuf *pieds neuf pouces de profondeur* et face à la rue Robertson, faisant partie du terrain désigné par le No. quatre de l'ilet Pilié, suivant un plan des Communes de cette ville, dressé le 16 février 1829, par Joseph Pilié, voyer, et annexé à un acte en l'étude de *Félix de Armas*, notaire, en date du 16 août 1829.

Ensemble la cuisine en briques, de quatre appartements, qui s'y trouve.

Conditions—Pour l'esclave, un tiers comptant et le reste de six et douze mois de crédit, en billet avec endossement et hypothèque, et pour la propriété foncière, un quart comptant, et le reste à six, douze et dix-huit mois en billets avec endossement à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

W. F. C. DUPLESSIS,
Register des Testamens.

N. B.—Les actes de vente aux frais des acquéreurs. 27 mai—

SUCCESSION de feu Claude Jousset Laloire—Vente par le Register des Testaments—Le mardi, vingt-trois juin 1840, à une heure de l'après-midi, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, *en date du 21 mai 1840*, il sera offert en vente publique à l'encan, à la Salle des Bains, située dans la partie de la Bourse de la Cité, faisant face à la rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la susdite succession, l'esclave et la propriété foncière ci-après décrites, savoir:

ESCLAVE.

Une négresse américaine nommée Marie ou Mary, âgée d'environ vingt-huit ans, sujette à évanouissement.

PROPRIETE FONCIERE.

Une portion de terrain située au faubourg Tremé, formant encoignure aux rues Robertson et Ste. Anne, ayant ladite portion de terrain, mesure française, trente neuf *pieds neuf pouces de profondeur* et face à la rue Robertson, faisant partie du terrain désigné par le No. quatre de l'ilet Pilié, suivant un plan des Communes de cette ville, dressé le 16 février 1829, par Joseph Pilié, voyer, et annexé à un acte en l'étude de *Félix de Armas*, notaire, en date du 16 août 1829.

Ensemble la cuisine en briques, de quatre appartements, qui s'y trouve.

Conditions—Pour l'esclave, un tiers comptant et le reste de six et douze mois de crédit, en billet avec endossement et hypothèque, et pour la propriété foncière ci-après décrites, savoir:

ESCLAVE.

Une négresse américaine nommée Marie ou Mary, âgée d'environ vingt-huit ans, sujette à évanouissement.

PROPRIETE FONCIERE.

Une portion de terrain située au faubourg Tremé, formant encoignure aux rues Robertson et Ste. Anne, ayant ladite portion de terrain, mesure française, trente neuf *pieds neuf pouces de profondeur* et face à la rue Robertson, faisant partie du terrain désigné par le No. quatre de l'ilet Pilié, suivant un plan des Communes de cette ville, dressé le 16 février 1829, par Joseph Pilié, voyer, et annexé à un acte en l'étude de *Félix de Armas*, notaire, en date du 16 août 1829.

Ensemble la cuisine en briques, de quatre appartements, qui s'y trouve.

Conditions—Pour l'esclave, un tiers comptant et le reste de six et douze mois de crédit, en billet avec endossement et hypothèque, et pour la propriété foncière, un quart comptant, et le reste à six, douze et dix-huit mois en billets avec endossement à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

W. F. C. DUPLESSIS,
Register des Testamens.

N. B.—*Les actes de vente seront passés pardevant Jules Mossy, not. pub., aux frais des acquéreurs.* 19 juin

SUCCESSION de Pierre Marly h. c. l. et Eléonore Joseph Villars f. c. l.—Samedi dix-huit juillet mil huit cent quarante, à un heure P. M.—En vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable Cour des Preu